

Compte Rendu de la Commission Haute Mer du 10 Octobre 2013

Participants : Franck Baronnet, André Louis Bellet, Gérard Crosetti, Pierre Falce, Francis Latarche, JM Perez, Gérard Peroddi.

Excusé : Gérard Cavolino

Après avoir remercié les participants pour leur ponctualité et leur avoir demandé une certaine discipline pour que la réunion téléphonique se déroule bien, Jean Marie PEREZ aborde le premier point de l'ordre du jour : Point sur la saison 2013.

Les chiffres non encore définitifs montrent que :

- 1.165 autorisations ont été accordées à la FFPM en Méditerranée (1187 pour la FNPPSF, 4 pour la FFESSM, 433 pour les non affiliés (plus de 400 en Atlantique pour la FFPM)
- Le poids des thons prélevés est 5.725 kg dont 717 kg pour les charters (notre quota était de 9.000 kg plus 3.000 kg pour les charters).

Une première remarque s'impose pourquoi accorder un quota à une discipline que n'obtient que 4 autorisations...

Un tour de table est fait pour savoir comment cette saison a été vécue dans les différentes régions.

Pour PACA, Gérard Crosetti qualifie de lamentable la façon dont les demandes d'autorisation ont été traitées par les Affaires Maritimes (retard dû au peu de moyens mis en place par les A. F.). Pas de problème particulier avec les bagues. Concernant la pêche, pour le broumé les poissons étaient présents même s'ils n'étaient pas gros, pour la traîne, très peu de thons de 30 kg et plus (voir avec l'administration pour baisser la maille à 20kg).

Pour le LR, André Louis Bellet, même problème rencontré avec les autorisations arrivées en retard et pose la question pourquoi 3 autorisations et non pas une seule avec 3 cases à cocher ?... André Louis demande à revoir la façon de répartir les bagues et demande à avoir plus de bagues.

Concernant la pêche, petite saison car très peu de gros thons, que des poissons entre 30 et 60 kg. La saison a été perturbée par le temps peu propice à la pêche en haute mer.

Pour l'Atlantique, Francis Latarche nous dit qu'il a connu les mêmes problèmes pour les demandes d'autorisation et se demande à quoi servent les demandes d'autorisation de pêche en No Kill... Les bagues ont été gérées au quotidien sans poser trop de problèmes. Concernant la pêche, beaucoup de petits thons et Francis demande si nous ne pourrions pas avoir comme pour les Pros une maille plus basse en Atlantique.

Enfin Francis dénonce les contrôles abusifs qui ont été pratiqués durant l'été dernier.

Gérard Peroddi qui a géré les bagues et les prises nous fait quelques remarques :

- Déclaration de prises trop tardives (jusqu'à 13 jours)
- Le retour de bagues devra être plus rapide en fin de saison
- Trop de bagues perdues (faire une déclaration sur l'honneur signée par le Président du club).
- Charte non respectée, une étude croisée des fichiers des prises de la FFPM et de la FNPPSF montre qu'il y a des pêcheurs qui ont eu des bagues des 2 fédérations. Pour ces pêcheurs Gérard demande la plus grande sévérité pouvant aller jusqu'à la radiation de la FFPM.

Enfin André Louis Bellet nous pose la question de l'utilité de remplir une déclaration de non prises et Franck Baronnet souhaiterait porter la maille à 90 cm pour les thons rouges pêchés en Atlantique.

Toutes ces remarques seront remontées à la DPMA lors de nos prochaines réunions.

Jean Marie PEREZ aborde le 2^{ème} point de l'ordre du jour le Championnat du Monde de Port Saint Louis, il en fait un rapide résumé en l'absence de Gérard Cavolino.

Le Championnat s'est déroulé de 17 au 23 Août, une dizaine de pays étaient représentés. Les conditions étaient optimum, beau temps et mer belle durant les 3 jours de la compétition, la maille était à 1, 70m en relâche et de nombreux thons (une centaine) ont été pris et relâchés par la quinzaine de bateaux qui pêchaient. L'organisation pour la partie pêche comme pour la partie festivité était à la hauteur de l'évènement.

Quelques critiques cependant, peu de communication avec les clubs voisins, pas d'invitation aux présidents des clubs voisins aux cérémonies d'ouverture et de clôture...

Les résultats : 1^{er} Espagne, 2^{ème} Italie, 3^{ème} France, 4^{ème} Sénégal.

Résultats en demi-teinte pour l'équipe de France car les 3 équipes de France pêchaient dans « leur jardin ». Ceci pose la question de la sélection des équipes pour les futurs championnats du monde.

Gérard Crosetti pose le problème de l'arbitrage (pas de pseudo-arbitres)...

Nous reviendrons sur ce Championnat du Monde en présence de Gérard Cavolino.

Le 3^{ème} et 4^{ème} point de l'ordre du jour étant liés, ils sont abordés en même temps. Jean Marie PEREZ propose que pour améliorer l'image de nos Championnats de France et nos Coupes de France, il vaudrait mieux avoir :

- pour le broumé avoir qu'un seul Championnat de France et qu'une seule Coupe de France qui pourrait se dérouler alternativement en PACA et en LR. Ceci simplifierait notre communication vers les concurrents, les médias et les sponsors. Cette proposition est acceptée et entrera en vigueur dès la saison 2014. Le LR organisera le Championnat de France et PACA la Coupe de France. Les demandes des clubs pour organiser ces compétitions devront être adressées à Jean Marie PEREZ avant le 15 Novembre car les attributions seront faites le 23 Novembre lors du prochain Comité Directeur. Les clubs organisateurs devront respecter le cahier des charges de ces épreuves.
- Pour la traîne, l'idéal serait également d'avoir un seul Championnat de France et une seule Coupe de France qui pourraient se dérouler alternativement en PACA et Atlantique. Gérard Crosetti et Francis Latache, conscients des problèmes liés à la distance et à la mise à disposition des bateaux, proposent d'étudier cette proposition ensemble pour voir dans quelles conditions cela pourrait être possible.

Concernant les classes de fil, tout le monde est d'accord pour baisser la résistance du fil car aujourd'hui les poissons sont plus petits et cela donne une meilleure image à notre sport.

- Pour le broumé tout le monde est d'accord pour pêcher dorénavant en 80lbs lors des concours titrés avec une maille minimum à 1.50m pour les thons rouges (décision prise lors du briefing la veille de l'épreuve), taille qui évoluera dès que 6 thons dépassant cette taille seront pris, soit 10 cm de plus au minimum soit la taille moyenne des poissons pris. Un nouveau règlement pour les concours titrés sera écrit et sera appliqué dès la saison 2014.
Pour 2015, il faudra justifier d'avoir au moins participé à un concours organisé sous l'égide de la FFPM pour participer au Championnat de France
- Pour la traîne, compte tenu des coûts engendrés pour participer à ces compétitions, Gérard Crosetti propose de ramener à 2 jours au lieu de 3 la durée de ces épreuves, souhaite qu'elles se déroulent en 30Lbs et que la maille soit ramener à 20 Kg ou 1.15m. Sur ce dernier point la décision ne nous appartient pas, nous en ferons la demande à la DPMA.

Enfin Gérard Crosetti demande à la lumière des résultats de nos équipes nationales aux derniers Championnats du Monde, de revoir notre façon de sélectionner nos équipes.

Il faut surtout envoyer des spécialistes de la pêche qui sera pratiquée. Il faut étudier en amont le cahier des charges précisant les conditions de pêche pour sélectionner la ou les meilleures équipes représentant notre nation. Pour cela Jean Marie PEREZ s'engage à demander à la FIPS le cahier pour prochains Championnats du Monde au Brésil.

Il faut retrouver un esprit d'équipe lorsqu'il y a plusieurs équipes qui représentent la France et non pas avoir 2 ou 3 équipes venant passer quelques jours de vacances de pêche.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Marie PEREZ remercie les participants de leur discipline qui a permis à la réunion téléphonique de se dérouler dans de bonnes conditions et d'être productive.